

**Interpellation concernant la coupe et l'élagage excessif des arbres dans la commune de Blonay - Saint-Légier (Charles Morard)**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres de l'Exécutif,

En tant que conseiller communal, je souhaite interpellier la Municipalité au sujet de la coupe et de l'élagage excessif des arbres observés récemment sur notre territoire communal.

Plus précisément, à la Route Andix 8 à Blonay, des arbres ont subi un élagage qui semble aller bien au-delà des bonnes pratiques arboricoles. L'intervention a été si drastique qu'elle pourrait être assimilée à un abattage, ce qui suscite des inquiétudes quant à l'impact écologique et esthétique sur notre patrimoine arboré. De plus, au croisement du Chemin de Pré Bottonens et du Chemin de Bendes à Saint-Légier, un autre cas d'élagage et de nettoyage excessif a été constaté, soulevant les mêmes préoccupations.

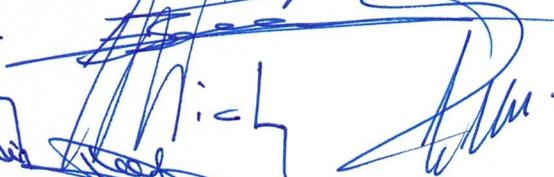
Dans ce contexte, il est essentiel d'examiner ces interventions à la lumière de la nouvelle législation sur la coupe des arbres et les restrictions qu'elle impose. La préservation du couvert végétal est une priorité pour de nombreuses communes, notamment en raison de son rôle fondamental pour la biodiversité et la qualité de vie des habitants.

Pour rappel de l'article 3 de la LPrPNP : « Effets de la protection », al 4 « Tout élagage et écimage non exécutés dans les règles d'art seront assimilés à un abattage effectué sans autorisation. »

Ainsi, je prie la Municipalité de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- La Municipalité estime-t-elle que ces coupes respectent les principes de proportionnalité et de préservation du patrimoine arboré ?
- Quelles mesures sont mises en place pour éviter que de telles pratiques ne se reproduisent à l'avenir ?
- La Municipalité prévoit-elle une sensibilisation ou un encadrement plus strict des interventions sur les arbres, y compris chez les privés, pour garantir un entretien respectueux de l'environnement et conforme à la nouvelle loi ?
- Serait-il possible de créer un guide d'élagage/entretien pour les habitants ?
- Que compte faire la municipalité dans ces cas précis cité dans l'interpellation ?

Je remercie la Municipalité et demande une réponse écrite.

Charles Morard  Krebs Tanguy   
Bajramovic Gjokij   
Borolay Eric   
Michel Wicks   
de Joffrey Kaethli 